

La sécurité avant tout



Vérifiez votre équipement

Le gilet jaune n'est pas obligatoire dans tous les cas, cependant il est fortement conseillé d'en porter un. Il devient obligatoire la nuit hors agglomération et de jour lorsque la visibilité est mauvaise.

Le port du casque est fortement conseillé !



Vérifiez l'équipement du vélo

Avant de vous élancer sur les routes de Nontron vérifiez le bon fonctionnement :

- ☒ de la sonnette
- ☒ des freins avant et arrière
- ☒ des feux de position

Les vélos, équipements et accessoires sont réputés être conformes à la législation en vigueur et en bon état de fonctionnement.

Respectez le code de la route



Ne pas jeter sur la voie publique

VÉLOS ÉLECTRIQUES NONTRONNAIS

Location à la
Mairie de Nontron



Plus de renseignements
au 05.53.60.84.00.
et sur [http:// www.nontron.fr](http://www.nontron.fr)

Déplacez-vous autrement avec les VÉLOS ÉLECTRIQUES NONTRONNAIS



LOCATION DE
VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

À la Mairie de Nontron

ELECTRIC BIKES RENTAL
Nontron city hall

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MAIRIE DE NONTRON
01 Place Alfred Agard
B.P. 103
24300 NONTRON

VÉLOS ÉLECTRIQUES NONTRONNAIS

Et si vous passiez au vélo électrique ?

Le vélo à assistance électrique (VAE) est équipé d'un moteur qui se déclenche au pédalage. Son utilisation n'est pas différente d'un vélo traditionnel mais vous n'avez plus à forcer sur les pédales pour graver une côte.

Les capteurs électroniques démarrent le moteur pour décupler l'efficacité de votre pédalage.

Si vous voulez prendre de la vitesse, il faudra pédaler davantage mais sans effort. Lorsque vous freinez ou arrêtez de pédaler, le moteur se coupe automatiquement.

Ne subissez plus le relief du terrain, essayez le vélo électrique Nontronnais !

Bonne balade!



Où louer votre vélo ?

À l'accueil (étage) de la Mairie de Nontron
1 place Alfred Agard
05 53 60 84 00



Horaire d'ouverture:
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Comment louer votre vélo ?

La commune de Nontron met à la disposition du public, une flotte de vélos à assistance électrique. Ces vélos sont disponibles à la mairie où ils peuvent être loués du lundi au vendredi (fermeture samedi et dimanche).

Retrait et restitution des vélos:

Retrait de préférence entre 8h30 et 9h30
Restitution au plus tard à 16h30
ou le lendemain avant 9h00.

Dans le cas d'une location pour un week-end:

le retrait des vélos doit se faire le vendredi entre
16h00 et 16h30
et la restitution le lundi matin entre
8h30 et 9h00.

Choisissez le modèle Ville pour découvrir les rues de Nontron, le VTT vous permettra d'emprunter les chemins de randonnée, profitez du tricycle et de son panier pour faire vos courses !



Plus de renseignements
au 05.53.60.84.00.
et sur <http://www.nontron.fr>

LOCATION VÉLO ÉLECTRIQUE

VILLE



VTT



1/2 JOURNÉE	10 €
JOURNÉE	15 €
SEMAINE	60 €
WEEK-END	Du vendredi soir ou lundi matin 25 €
QUINZAINE	100 €
AU MOIS	180 €
CASQUE / ANTIVOL	Compris dans la location
CAUTION	Avec justificatif d'identité 200 €

Tarif pour les étudiants/stagiaires,
sur présentation d'un justificatif

JOURNÉE	10 €
SEMAINE	40 €
QUINZAINE	60 €
AU MOIS	100 €
CASQUE / ANTIVOL	Compris dans la location
CAUTION	Avec justificatif d'identité 200 €